

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## VILLE DE VINCENNES

## DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: AVENANT N°1 AU MARCHE D'INSTALLATION, GESTION, EXPLOITATION ET APPROVISIONNEMENT DE DISTRIBUTEURS DE BOISSONS ET DE DENREES ALIMENTAIRES SUR DIFFERENTS SITES DE LA VILLE DE VINCENNES PASSE AVEC LA SOCIETE CHR DISTRIBUTION

DÉCISION N° DM-21-396 EN DATE DU 16 NOVEMBRE 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-494 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE, Adjointe au Maire;

**VU** la décision n° DM-20-008 du 10 janvier 2020 de signer le marché d'installation, gestion, exploitation et approvisionnement de distributeurs de boissons et denrées alimentaires (notifié le 17/01/2020) ;

**VU** l'ordonnance n°2019-319 du 25 mars 2020 portant diverses mesures d'adaptation des règles de passation, de procédure ou d'exécution des contrats soumis au code de la commande publique et des contrats publics qui n'en relèvent pas pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

**CONSIDÉRANT** que la société justifie d'une réelle perte de chiffre d'affaire durant la période de crise sanitaire liée au Covid 19 en 2020 ;

**CONSIDERANT** que la variation du chiffre d'affaire 2020 de la société CHR DISTRIBUTION est en baisse de – 53% par rapport à 2019, du fait de l'impossibilité d'exploiter les distributeurs de boissons et denrées alimentaires des différents sites ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de prolonger la durée du marché pour une durée de 1 an soit jusqu'au 9 décembre 2023 ;

## DÉCIDE

**DE SIGNER** avec la société CHR DISTRIBUTION sise 24 rue du Travy Zone Senia 94 320 THIAIS et représentée par Serge FILIER en qualité de gérant.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20211116-Imc1H9054H1-AR Date de réception en Préfecture : 16/11/2021

Date de Publication: 16/11/2021

L'avenant n'a pas d'incidence financière. Les clauses du marché initial demeurent applicables.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, L'Adjointe au maire chargée de l'administration générale et de l'open data,

Signé

Alida VALVERDE

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20211116-Imc1H9054H1-AR Date de réception en Préfecture : 16/11/2021

Date de Publication : 16/11/2021